

# Le protocole sanitaire remanié

5-7 minutes

*JM Blanquer pilote-il encore la politique sanitaire de son ministère ? Après des mois d'immobilisme, le 1er février le protocole sanitaire et la foire aux questions (FAQ) qui l'accompagne sont modifiés. Cela concerne la gestion des cas contacts, le port de masques de catégorie 1, la ventilation et l'espacement de 2 mètres entre les groupes à la cantine. Surtout la théorie des enfants non transmetteurs du virus, tant utilisée par JM Blanquer, ne figure plus dans la FAQ.*

## Changement de philosophie



Il aura fallu du temps pour faire bouger la position du ministère. Le 15 janvier encore, lors de la dernière modification de la FAQ, pas grand chose n'avait changé. La mise à jour du 1er février semble peu importante. Pourtant un pilier de l'argumentation ministérielle disparaît. L'affirmation que "les enfants jeunes sont

peu à risque de forme grave et peu actifs dans la chaîne de transmission du SARS-CoV-2" est effacée de la FAQ. Or il en découlait une gestion particulièrement laxiste des cas contacts. Les nouvelles variantes du virus, dont la britannique, ont eu raison du dogme ministériel.

### **Masques et aération**

C'est pour faire face à ce variant que le nouveau protocole rend obligatoire le port de masque de catégorie 1 pour les élèves à partir du 8 février. A cette date les masques réalisés à la maison ne seront plus admis.

La fréquence de l'aération des locaux est aussi augmentée avec "une aération de quelques minutes toutes les heures" et dans les espaces de restauration un capteur de Co2 est "préconisé".

### **Restauration**

Dans l'espace de restauration la règle de non brassage des élèves est renforcée. "Dans le premier degré, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée", dit la Faq.

"S'agissant des élèves des collèges et des lycées, lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'un même groupe (classes, groupes de classes ou niveaux) ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'au moins deux mètres est respectée entre les groupes. La distanciation de deux mètres entre classes ou entre groupe devra être respectée dès que

possible au plus tard le 8 février 2021". La notion de groupe est plus large que celle de classe ce qui devrait rendre la mesure applicable. Dans beaucoup d'établissements le service a été réorganisé avec des tranches horaires par niveau, un niveau pouvant constituer un groupe...

### **Gestion des cas contacts**

Le principal changement concerne la gestion des cas contacts. "En école maternelle", dit la FAQ, "l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants, dès lors qu'il porte un masque grand public de catégorie 1 (tels que ceux fournis par le ministère de l'éducation nationale), n'implique pas que les élèves de la classe soient considérés comme contacts à risque. De même, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves n'implique pas que les personnels soient identifiés comme contacts à risque, dès lors que ces derniers portent un masque grand public de catégorie 1 ou un masque chirurgical. En revanche, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque. Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au Covid-19, alors les personnels de la classe doivent également être considérés comme contacts à risque". La règle précédente était que les enfants n'étant pas contagieux il n'y avait pas de cas contacts.

En école élémentaire et dans le second degré pas de changement : "Le port du masque « grand public » de catégorie 1 étant obligatoire tant pour les personnels que pour les élèves dans tous les espaces et en particulier dans les salles de classe, l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants ou les élèves n'implique pas automatiquement de contacts à risque dans la classe. Toutefois, dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au

Covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque."

La FAQ prend en compte l'apparition du variant anglais : "Sur signalement de l'ARS, en cas d'identification d'un des variants chez un personnel ou un élève, la classe concernée sera fermée", dit la FAQ. La question c'est évidemment le temps nécessaire pour l'identification de ce variant.

Et là la FAQ faiblit nettement. "Face à une suspicion de variant, et dans l'attente de la confirmation par le séquençage, la mesure de fermeture de la classe (voire du niveau ou de l'établissement) doit être appréciée au cas par cas, notamment en fonction du nombre de cas de Covid19 confirmés, du nombre de classes et niveaux concernés, et du lien épidémiologique éventuel du/des cas avec un cas confirmé de variant et/ou d'une zone de circulation active de variants. La décision de fermeture d'une classe, d'un niveau ou de l'établissement, doit être concertée entre l'ARS, le Rectorat, le chef d'établissement et la Préfecture".

## **F Jarraud**

[Le nouveau protocole](#)

[La nouvelle Faq](#)

[La faq sanitaire et ses limites \(18 janvier\)](#)

[14 janvier : l'art de ne rien changer](#)